

Dans notre société contemporaine, en quête de repères collectifs, les philosophes s'inquiètent du déclin de la fraternité républicaine. Poursuivant les travaux déterminants de Mircea Eliade, nombre d'entre eux constatent que le sacré a immanquablement reculé dans nos institutions, depuis 1905, et qu'il disparaît aussi progressivement du corps social tout entier à cause du fléchissement de la mémoire collective. Ce recul et cette disparition expliqueraient en partie la fragmentation de la société française à l'aube du XXI<sup>e</sup> s. Le religieux, pourtant, ne détient pas le monopole du sacré. Il serait donc possible d'inspirer notre modèle laïc en restaurant le sens du sacré pour concevoir une nouvelle cohésion nationale.

L'ambition du colloque « Sacré-Responsabilité » serait ainsi d'entretenir la réflexion et de montrer que le juriste peut contribuer à définir le sacré de manière institutionnelle.

Selon que l'on considère le tribun de la plèbe dans la République romaine, le sacré Collège dans le gouvernement de la papauté aux temps modernes, ou encore la personne du roi, inviolable et sacrée dans la constitution des 3 et 14 septembre 1791, l'histoire institutionnelle laisse entendre que le sacré remplit toujours une fonction précise. Les institutions qui s'en prévalent sont établies pour pérenniser. Leur mission consiste à responsabiliser les maîtres du pouvoir. Le tribun freine la toute-puissance sénatoriale. Le consistoire encadre la primauté du pape, souverain législateur. Le roi sanctionne la production normative du Corps législatif.

Le sens du sacré serait donc celui de la conciliation nécessaire à l'équilibre politique d'une société donnée.

Le colloque s'efforcera d'animer le débat à partir de cette hypothèse. La participation de spécialistes de nombreuses disciplines, de la philosophie au droit de l'environnement, permettra de préciser les contours juridiques du sacré, afin de déterminer son sens au-delà du domaine religieux : La notion pourrait ainsi devenir une réalité juridique neutre, opérante dans l'absolu, susceptible d'inspirer une nouvelle transcendance républicaine.

Conception : Service Communication - Culture - Édition, Faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud) - Septembre 2014

## SACRÉ – RESPONSABILITÉ

CENTRE DROIT  
& SOCIÉTÉS  
RELIGIEUSES

COLLOQUE  
INTERNATIONAL

21 & 22 novembre 2014

Université Paris-Sud - Faculté Jean Monnet  
54, boulevard Desgranges - Salle Georges Vedel  
92 330 Sceaux- Accès : RER B Robinson  
[www.jm.u-psud.fr](http://www.jm.u-psud.fr)

Informations  
Contact: Sonia Suihli  
Tél : 01 40 91 17 96  
<https://rech.jm.u-psud.fr/colloque/colloque.php?evt=62>



© Chancellerie des Universités de Paris

# SACRÉ – RESPONSABILITÉ

VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014

9h00 : - Accueil, Salutations

**Antoine Latreille**, *Professeur de Droit privé, Doyen de la Faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud.*

Introduction : **François Jankowiak** et **Guerric Meylan**.

## Thème de la première demi-journée : LES ORIGINES INSTITUTIONNELLES DU SACRÉ

Présidence : **Laurent Reverso**,  
*Professeur d'Histoire du droit, Université de Toulon.*

9h30

**René-Marie Rampelberg**, *Professeur émérite,  
d'Histoire du droit, Université Paris Descartes :*  
La *sanctio legis* romaine, entre sacré et profane.

10h00

**Thibault Joubert**, *Docteur en droit, Histoire du  
droit, Institut Catholique de Paris :*  
Historicité du sacré dans la tradition canonique.

10h30 - Pause

11h00

**François Jankowiak**, *Professeur d'Histoire du  
droit, Université Paris-Sud :* Le Sacré Collège des  
cardinaux. Institution et liturgie (XVIe-XXe s.).

11h30

**François-Régis Ducros**, *Docteur en droit, Histoire  
du droit, Centre Droit et Sociétés Religieuses :* L'injure  
faite à l'édifice du culte, offense à la communauté.

## Thème de la deuxième demi-journée : LES MANIFESTATIONS TECHNIQUES DU SACRÉ DANS L'HISTOIRE DE L'OCCIDENT

Présidence : **Brigitte Basdevant-Gaudemet**,  
*Professeur d'Histoire du droit, Université Paris-Sud.*

14h30

**Olivier Descamps**, *Professeur d'Histoire du droit,  
Université Panthéon-Assas Paris II :* Le sacré en respon-  
sabilité civile et contractuelle.

15h00

**Yves Sassier**, *Professeur d'Histoire du droit,  
Université Paris-Sorbonne :* La sacralité royale dans les  
miroirs et écrits politiques du IXe au XIIe s.

15h30 - Pause

16h30

**Luis María Díez Picazo Gimenez**, *Droit constitutionnel  
et européen, Professeur et Magistrat auprès du Tribunal  
Suprême :* Le statut du roi dans le droit espagnol.

17h00

**Luisa Brunori**, *Chargée de recherches - CNRS - Centre  
d'Histoire Judiciaire :* Le roi inviolable et sacré. Principes  
et procédures entre Révolution et Restauration.



SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014

9h00 : - Accueil, Salutations

**Guerric Meylan**.

## Thème de la troisième demi-journée : LES RESURGENCES DU SACRÉ

Présidence : **Anne Lefebvre-Teillard**,  
*Professeur émérite d'Histoire du droit, Université  
Panthéon-Assas Paris II.*

9h30

**Guerric Meylan**, *Maître de conférences, Histoire du droit,  
Université Paris-Sud :* La révérence du sacré selon  
Calvin ou la réprobation de l'insolence.

10h00

**Jean-Baptiste Dussert**, *Docteur en Philosophie, Chargé  
d'enseignements Universités Paris-Sud et Paris-  
Sorbonne:* Désacralisation et « tournant théologique »  
– Résurgence du sacré, entre XIXe et XXe s.

10h30

**Maria de Jesus Cabral**, *Professeur de Lettres,  
Université de Coimbra :* Prendre part [...] à la figuration  
du divin : de l'art du culte au culte de l'art à la fin du  
XIXème siècle.

11h00 - Pause

11h30

**Olivier Échappé**, *Philosophie et Histoire du droit,  
Professeur et Conseiller à la Cour de Cassation :*  
Les juridictions de l'ordre judiciaire et la renonciation  
au baptême.

12h00

**Laurent Fonbaustier**, *Professeur de droit  
public, Université Paris-Sud :* L'environnement en  
tant que lieu commun : vers une nouvelle figure de  
l'espace-temps du sacré ?

## Thème de la quatrième demi-journée : TABLE RONDE : LA DIMENSION SCIENTI- FIQUE DU SACRÉ EXISTE-T-ELLE ?

Présidence : **Laurent Fonbaustier**, *Professeur de  
Droit public, Université Paris-Sud.*

14h00

**Laurent Reverso**, *Professeur d'Histoire du droit,  
Université de Toulon :* La question de l'*homo sacer* et  
de l'irresponsabilité souveraine.

14h30

**Francesco Margiotta Broglio**, *Professeur émérite de  
Science politique, Université de Florence.*

15h00 - Pause

15h30

**Boris Bernabé**, *Professeur d'Histoire du droit,  
Université Paris-Sud :* Sacralité et civilité du serment.

16h00

**Bernard Baertschi**, *Membre du comité d'éthique  
de l'INSERM, Philosophie éthicienne, Université de  
Genève :* Le sacré, une notion d'un autre âge ?

**Conclusion : Bernard Bourdin**, *Professeur, Institut  
Catholique de Paris.*